

FIGURE 89 : CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES 2/3

PROJET ÉOLIEN DE CHAMPNIERS - LA CHAPELLE BÂTON

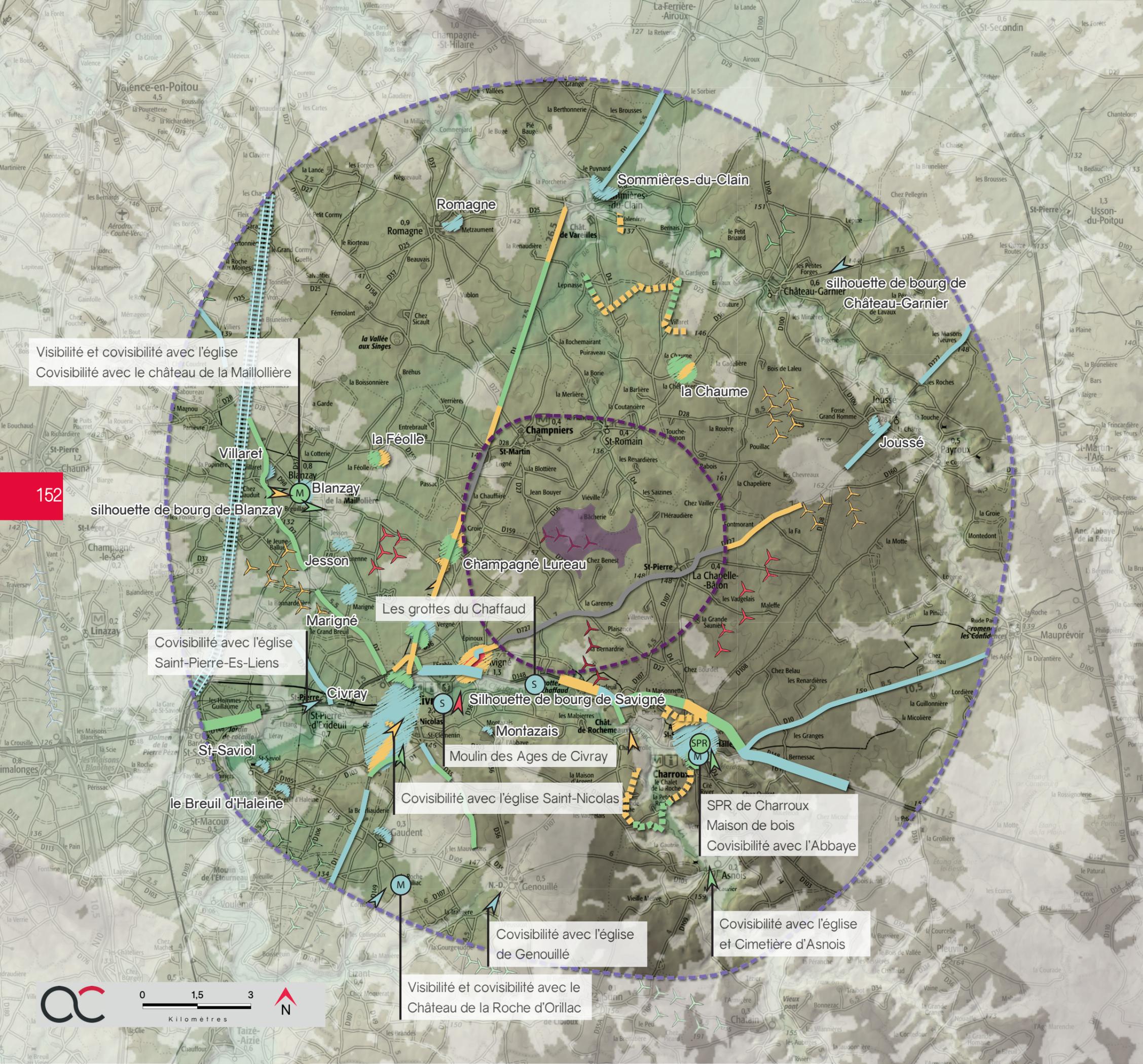
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

- ### Zone de visibilité théorique (ZVI)
- Secteur hors ZVI
 - Secteur en ZVI
- Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

- ### Gradient de la sensibilité paysagère
- Très faible
 - Faible
 - Modérée
 - Forte
 - Très forte

- ### Nature de la sensibilité paysagère
- Perception des vallées
 - Perception depuis un panorama
 - Perception depuis les axes routiers
 - Perception depuis les voies ferrées
 - Perception depuis les sentiers de randonnées
 - Perception depuis un secteur habité
 - Covisibilité avec une silhouette de bourg ou un édifice protégé
 - Effet cumulé avec un autre parc éolien
 - Visibilité depuis un monument historique
 - Visibilité depuis un site protégé
 - Visibilité depuis un site patrimonial remarquable

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés



Visibilité et covisibilité avec l'église
Covisibilité avec le château de la Maillollière

Covisibilité avec l'église
Saint-Pierre-Es-Liens

Les grottes du Chaffaud

Silhouette de bourg de Savigné

Covisibilité avec l'église Saint-Nicolas

SPR de Charroux
Maison de bois
Covisibilité avec l'Abbaye

Covisibilité avec l'église
de Genouillé

Visibilité et covisibilité avec le
Château de la Roche d'Orillac

152

FIGURE 90 : CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES 3/3

PROJET ÉOLIEN DE CHAMPNIERS - LA CHAPELLE BÂTON

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate

Zone de visibilité théorique (ZVI)

- Secteur hors ZVI
- Secteur en ZVI

Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

	Très faible
	Faible
	Modérée
	Forte
	Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

- Perception depuis les axes routiers
- Perception depuis un secteur habité
- Covisibilité avec une silhouette de bourg ou un édifice protégé
- Visibilité depuis un monument historique

Visibilité et covisibilité
avec l'église Saint-Martin

Visibilité et covisibilité
avec l'église Saint-Pierre



ÉTUDE DES VARIANTES

D A R T I E 2



PHOTO 98 : VUE DEPUIS LA FRANGE SUD DE CHAMPNIERS

PARTIE 2. ÉTUDES DES VARIANTES

La démarche de définition de la configuration finale du parc éolien s'inscrit dans une réflexion globale.

L'implantation finale est déterminée au terme d'une comparaison de variantes potentielles combinant, entre autre, géométrie du projet et choix du modèle d'éolienne. Cette évaluation croise la faisabilité technique, foncière et économique du projet, avec sa cohérence paysagère, écologique et plus généralement environnementale.

D'un point de vue paysager, l'impact visuel du projet est estimé grâce à la réalisation de photomontages qui permettent de se représenter le nouveau paysage avec les éoliennes construites. Ils sont réalisés depuis des points de vue représentatifs des principaux enjeux, relevés dans l'analyse paysagère de l'état initial, et permettent d'appréhender la lisibilité de l'implantation et son ancrage dans le site, notamment vis-à-vis des lignes de force, ainsi que les rapports d'échelle, en fonction de l'altimétrie, des interdistances, de la taille apparente (qui est fonction de l'éloignement) et du nombre d'éoliennes.

Implanter les éoliennes dans le respect du paysage contribue à l'acceptation future du projet.

A. PRÉSENTATION DES VARIANTES

Plusieurs variantes ont été étudiées afin de définir le projet éolien le plus adapté aux caractéristiques et aux différentes contraintes du site.

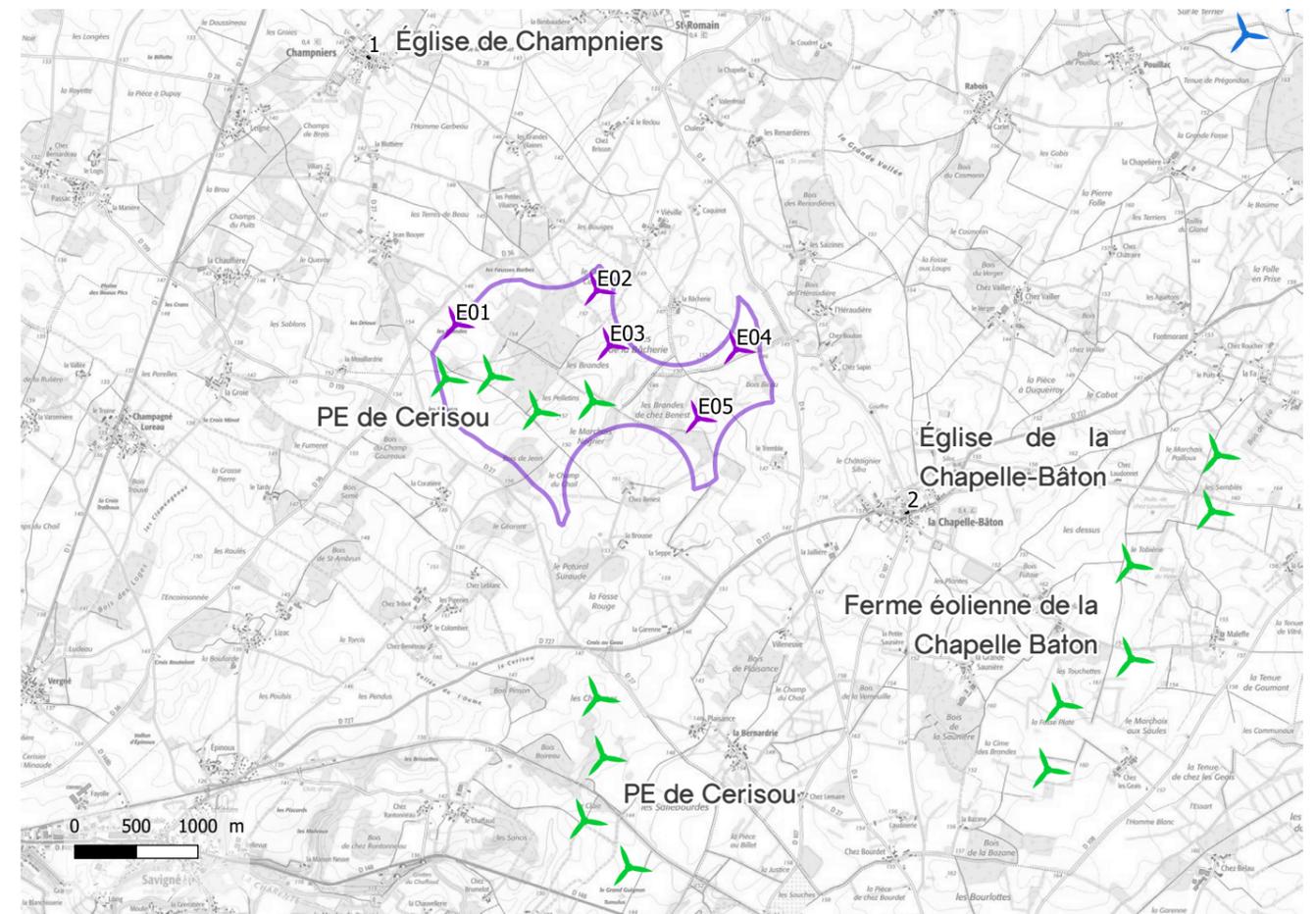
Pour le projet de Champniers - La Chapelle Bâton, les éléments qui ont motivé le choix des variantes sont (sans ordre de priorité) :

- > conserver une implantation géométrique des éoliennes avec des interdistances régulières
- > limiter le mitage et l'emprise horizontale visuelle du parc
- > favoriser un recul important vis-à-vis des habitations
- > favoriser un recul important vis-à-vis des éléments patrimoniaux de l'aire immédiate, en particulier les églises de Champniers et la Chapelle-Bâton.

À noter que la ZIP en elle-même tient compte d'un éloignement de 500 m vis-à-vis des habitations, égal au recul réglementaire.

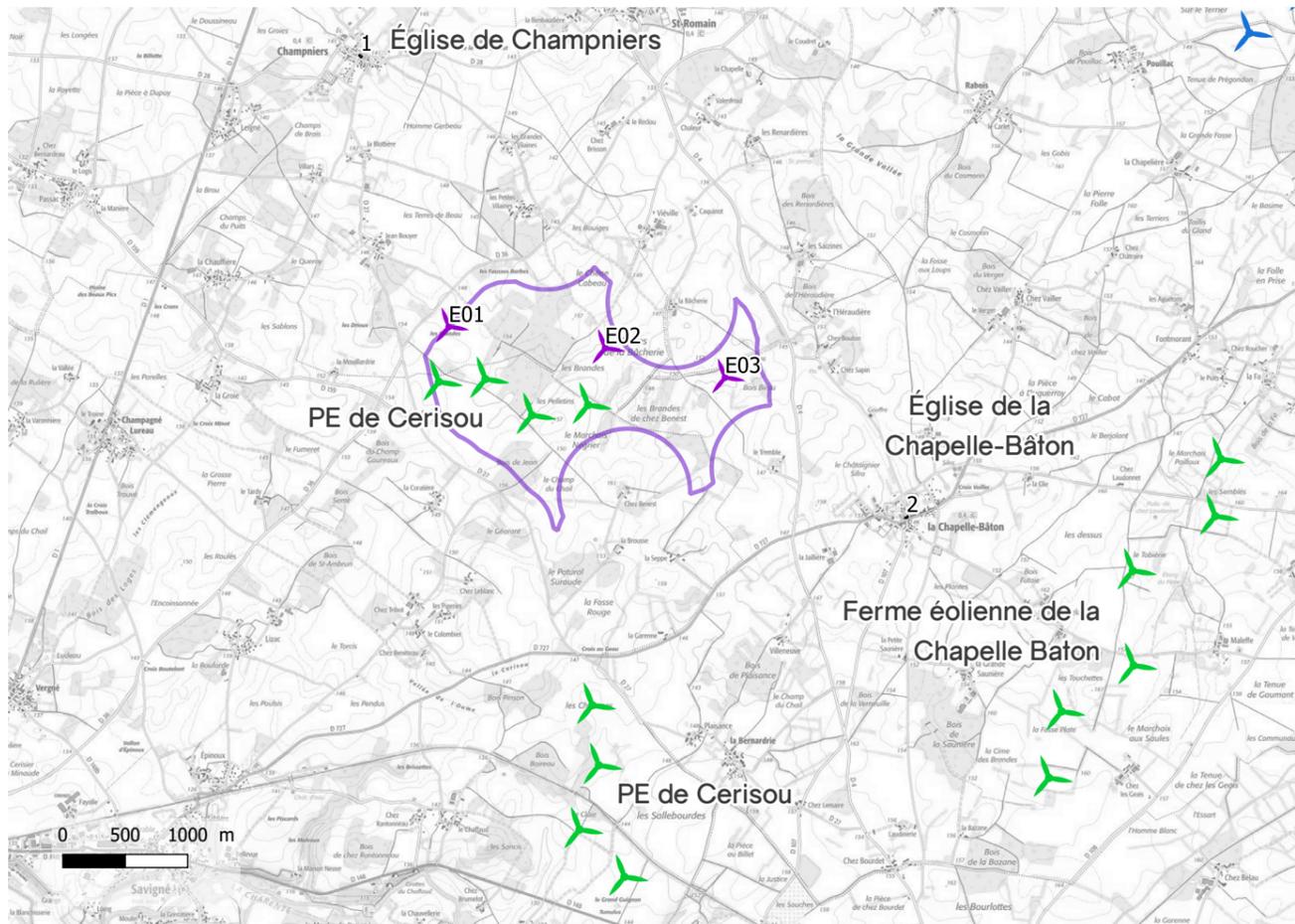
Au final, 3 variantes d'implantation ont été projetées et comparées. Pour chacune d'entre elles, une description synthétique est présentée ci-après.

■ VARIANTE 1



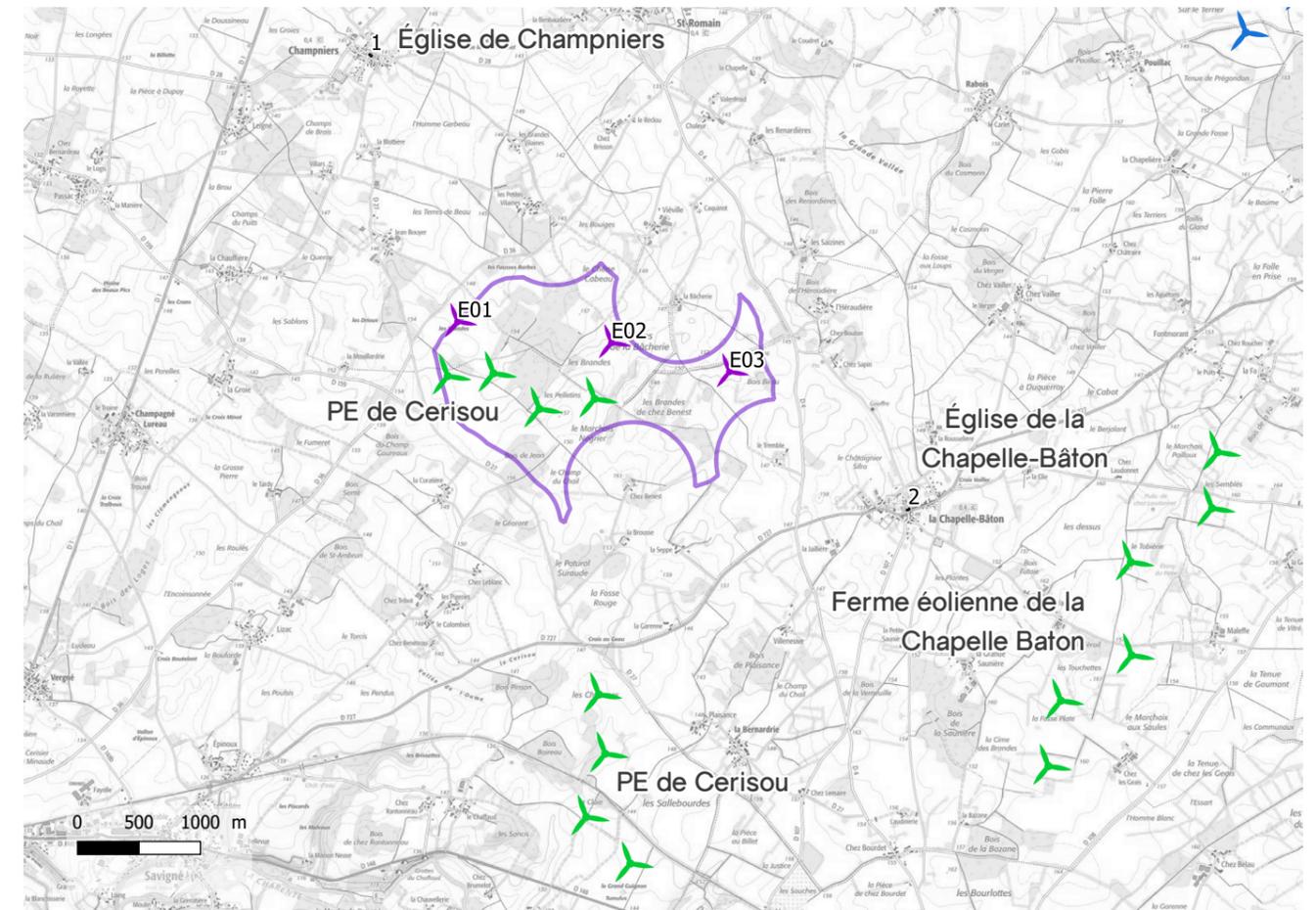
Nombre d'éolienne	5
Modèle : diamètre rotor / hauteur moyeu / bout de pale	V136 - 180m
Géométrie entre éoliennes	En bouquet
Distance minimale d'une habitation	1440 m (E05) avec la Chapelle-Bâton 765 m (E05) avec Chez Benest 715 m (E05) avec le Tremble 575 m (E04) avec Viéville
Distance minimale d'un monument historique	2285 m (E01) avec l'église de Champniers (MH1) 1860 m (E05) avec l'église Saint-Pierre de la Chapelle-Bâton (MH 2)
Cohérence paysagère	Cette variante à 5 éoliennes permet d'optimiser la forme de la ZIP, mais, la proximité avec des secteurs habités et des monuments historiques peut entraîner des modifications importantes du paysage quotidien des habitants. De plus, sa géométrie asymétrique peut favoriser les chevauchements visuels de rotors au sein du projet et avec le parc accordé de Cerisou.

■ VARIANTE 2



Nombre d'éolienne	3
Modèle :	V150 - 180m
Géométrie entre éoliennes	En ligne
Distance minimale d'une habitation	1450 m (E03) avec la Chapelle-Bâton 1150 m (E02) avec Chez Benest 775 m (E03) avec le Tremble 610 m (E02) avec la Bâcherie
Distance minimale d'un monument historique	2285 m (E01) avec l'église de Champniers (MH1) 1840 m (E02) avec l'église Saint-Pierre de la Chapelle-Bâton (MH 2)
Cohérence paysagère	Cette variante en ligne à 3 éoliennes limite l'étalement sur l'horizon du projet et le risque de superposition de rotor. C'est également le scénario qui s'éloigne le plus des bourgs et des hameaux à proximité. De plus, la géométrie linéaire de cette implantation facilite l'intégration du projet dans le contexte éolien actuel, en particulier le parc accordé de Cerisou.

■ VARIANTE 3



Nombre d'éolienne	3
Modèle :	V136 - 180m
Géométrie entre éoliennes	En ligne
Distance minimale d'une habitation	1450 m (E03) avec la Chapelle-Bâton 1150 m (E02) avec Chez Benest 775 m (E03) avec le Tremble 610 m (E02) avec la Bâcherie
Distance minimale d'un monument historique	2285 m (E01) avec l'église de Champniers (MH1) 1840 m (E02) avec l'église Saint-Pierre de la Chapelle-Bâton (MH 2)
Cohérence paysagère	L'implantation de ce scénario est identique à celle de la variante 2. Seul le modèle d'éolienne est modifié.

B . COMPARAISON DES VARIANTES

1 . PHOTOMONTAGES DE COMPARAISON

Afin de confronter l'inscription paysagère de chaque variante, 5 photomontages comparatifs ont été réalisés depuis des points de vue représentatifs des sensibilités du territoire à savoir :

- 1 : Vue depuis la RD 727 (photomontage 21 dans la suite du rapport)
- 2 : Vue depuis le hameau de la Coratière (photomontage 27)
- 3 : Vue depuis la frange sud de Champniers (photomontage 31)
- 4 : Vue depuis le hameau de la Bâcherie (photomontage 38)

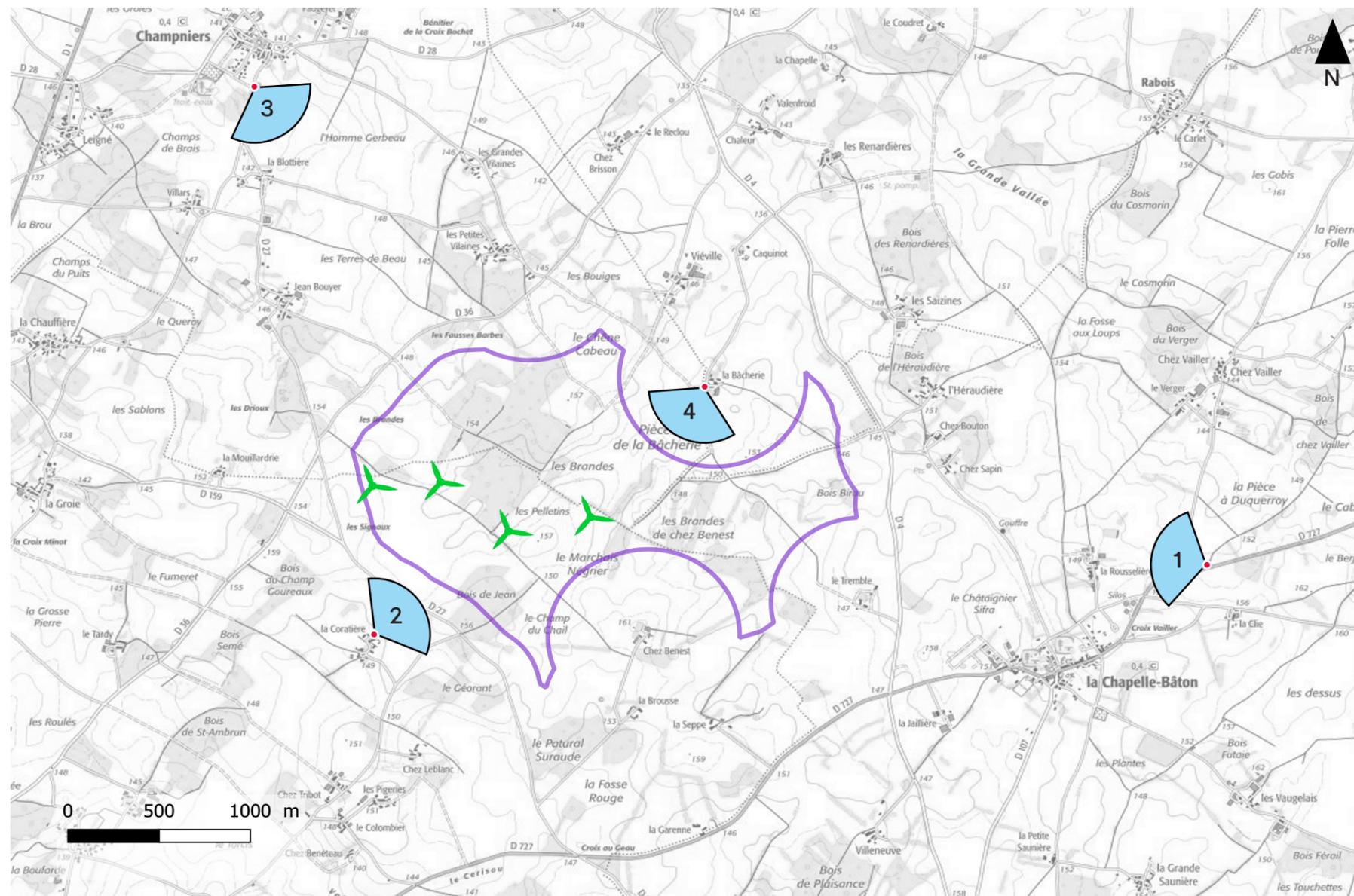


Figure 91 : Carte de localisation des photomontages de comparaison des variantes

Photomontage comparatif n° 1 : Vue depuis la RD727

Point de vue n°21 dans le carnet de photomontages

Depuis ce point de vue situé aux abords de la RD 727, les vues sont ouvertes en direction de la Chapelle-Bâton et du projet. Quelques arbres ponctuent le paysage et peuvent constituer des filtres.

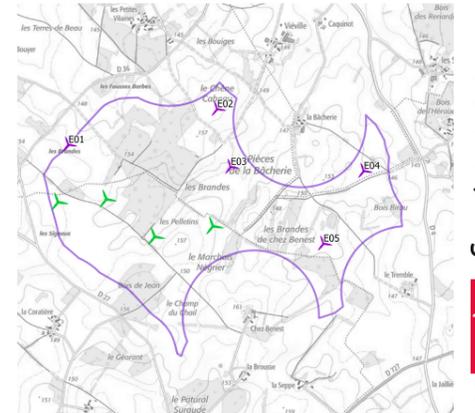
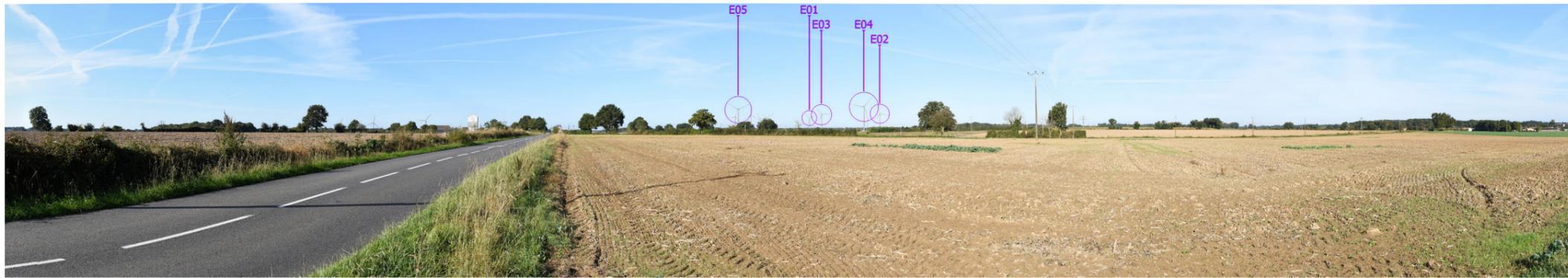
Les principales sensibilités depuis ce point de vue concernent les vues depuis la RD 727, la covisibilité avec la silhouette de bourg de la Chapelle-Bâton et les interactions avec le parc accordé de Cerisou.

Sur les trois variantes, l'ensemble des éoliennes seront visibles avec des hauteurs apparentes différentes selon l'éloignement. Depuis ce point de vue, la variante n°1 est celle qui présente le moins de chevauchements de rotors mais elle s'insère avec une emprise horizontale plus importante que les variantes n°2 et 3. De plus, cette variante se superpose avec plusieurs éoliennes du parc de Cerisou, diminuant ainsi la lisibilité du parc accordé.

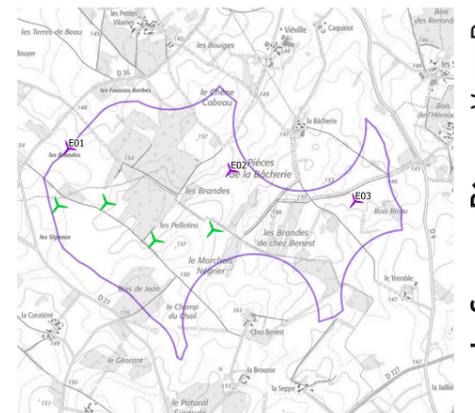
Dans les scénarios 2 et 3, l'ensemble des éoliennes sont regroupées et se chevauchent visuellement mais s'insèrent sur un angle différent du parc de Cerisou. La différence de gabarit entre les variantes 2 et 3 n'est pas perceptible depuis ce point de vue.

Ainsi, les variantes 2 et 3 sont les moins impactantes depuis ce point de vue.

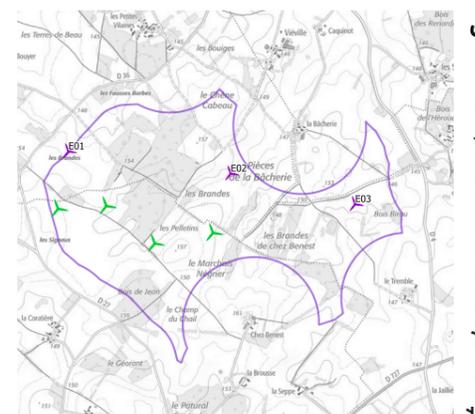
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Photomontage comparatif n° 2 : Vue depuis le hameau de la Coratière

Point de vue n°27 dans le carnet de photomontages

Depuis ce point situé aux abords du hameau de la Coratière, les vues sont semi-ouvertes en direction du projet.

Les principales sensibilités depuis ce point de vue sont la perception depuis le hameau ainsi que les interactions avec le parc accordé de Cerisou.

Pour les 3 variantes, les éoliennes du projet s'inscrivent en arrière-plan du parc de Cerisou. L'implantation 1 est celle présentant l'étalement sur l'horizon le plus important et 4 éoliennes sont visibles (E02 est masquée par la végétation). Les 3 éoliennes des scénarios 2 et 3 sont visibles et la différence de gabarit entre les 2 variantes est peu perceptible. Cependant, les éoliennes de la variante 2 apparaissent légèrement plus «trapues» avec un rotor qui semble frôler le sol, tandis que le gabarit des éoliennes du scénario 3 ressemble davantage à celui des éoliennes accordées du parc de Cerisou.

Ainsi, la variante n°3 est celle qui s'intègre le mieux dans le paysage depuis ce point de vue.

